



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/238

EI 99062 - Lancement de l'opération 99062006 " CTM de Corbas - Rénovation de toiture et mise en oeuvre d'énergie renouvelable " - Affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2015-3 programme 20020

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme BRUVIER HAMM Pauline

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2020/238 - EI 99062 - LANCEMENT DE L'OPÉRATION 99062006 " CTM DE CORBAS - RÉNOVATION DE TOITURE ET MISE EN OEUVRE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE " - AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2015-3 PROGRAMME 20020 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **11 septembre 2020** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, a été approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Plan d'investissement énergétique et développement durable ».

Par délibération n° 2020/5344 du 27 janvier 2020, a été approuvée l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Plan d'investissement énergétique et développement durable 2015-2020 » n° 2015-3, programme n° 20020.

Dans le cadre de la politique de conservation du patrimoine et d'économie d'énergie de la Ville de Lyon, une étude de faisabilité d'implantation d'une installation solaire photovoltaïque a mis en exergue le fort potentiel des toitures des bâtiments du centre technique et de stockage municipal de Corbas.

Cette opération estimée à 650 000 € comprend l'amélioration de l'isolation et le renfort des toitures et la mise en œuvre de l'installation de production d'électricité à partir de panneaux solaires photovoltaïques, en priorisant la toiture du bâtiment A. L'opération inclut également la suppression de la chaufferie au fuel au profit d'une pompe à chaleur réversible.

Les marchés de maîtrise d'œuvre, de travaux, de coordination santé prévention sécurité, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2020/5344 du 27 janvier 2020 ;

Oùï l'avis de la commission **Transition écologique - Mobilités** ;

## DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 99062006 « CTM de Corbas -Rénovation de toiture et mise en œuvre d'énergie renouvelable» est approuvé. Cette opération est financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-3, programme 20020.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon programme 20020, AP 2015-3, opération n° 99062006 et imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 020 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de modifications compte tenu des aléas pouvant survenir :
  - Année 2020 : 50 000 € ;
  - Année 2021 : 600 000 €.
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, la FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet il signera tout document afférant à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

**Sylvain GODINOT**